



A l'hôpital, dans les IFSI, dans le public ou le privé, la Loi El Khomri, c'est la précarité !

Elle nous concerne tous et toutes !

Malgré les "modifications" apportées par le gouvernement pour obtenir l'accord des syndicats dits "reformistes", le projet de loi El Khomri n'a pas changé : il reste une arme de destruction massive des garanties collectives. Dans le secteur hospitalier public, où la précarité ne cesse de se développer, il faudrait être bien naïfs, pour croire que nous sommes à l'abri.

Rappelons nous ce qui s'est passé avec les retraites : ce sont d'abord les collègues du secteur privé qui ont été attaqués, et ensuite, au nom de "l'équité", les fonctionnaires qualifiés de "privilegiés" ont été alignés sur la situation du privé.

Le gouvernement recommence aujourd'hui : il s'attaque aux garanties qui restent dans le secteur privé sur

- La durée quotidienne du temps de travail,
- La définition du travail de nuit
- La durée hebdomadaire du travail
- Les astreintes.
- La majoration des heures supplémentaires.
- Les rémunérations

Demain cela servira de "modèle" aux directeurs d'hôpitaux publics, pour imposer de nouveaux reculs, et de remettre en cause les statuts qui assurent un minimum de protection.

Contre la loi Travail

Pour un nouveau Mai 68

débat avec

Alain Krivine

leader étudiant de Mai 68



MJC Rive-Gauche

Entrée libre

Jeudi 31 mars, à 18h Place des Faïenciers, Métro St Sever, Salle Europa

Dans les hôpitaux, nous savons bien ce que ce signifie « moderniser la réglementation du travail » : Travailler toujours plus pour gagner toujours moins, toujours plus d'autoritarisme pour plus de productivité. Toujours plus de précarité. Une qualité et une sécurité des soins en baisse pour les patients.

L'accord d'entreprise au-dessus de la convention collective...

Valls et Hollande prétendent favoriser le « dialogue social » dans les entreprises avec le « donnant-donnant », et la CFDT les soutient dans ce mensonge. Quelle escroquerie!

L'inversion de la « hiérarchie des normes », c'est-à-dire la primauté de l'accord d'entreprise sur la convention collective, va mettre face à face patrons et salariés, plus particulièrement, là où les travailleurs sont les plus fragiles,

Les tarifs hospitaliers 2016 baissent, les salariés et les patients trinquent !

Pour compenser les 40 milliards d'€ de cadeaux faits aux patrons dans le "pacte de responsabilité", pas d'autre solution pour le gouvernement que de ponctionner encore les dépenses de Sécurité sociale et donc de réduire les budgets hospitaliers.

Les tarifs hospitaliers en médecine chirurgie et obstétrique, qui définissent le montant des remboursements par l'Assurance maladie aux établissements pour les actes de soins effectués, vont baisser en 2016 de 1% pour les hôpitaux et de 1,65% pour les cliniques privées. Les 0,65% de diminution supplémentaire des tarifs pour les cliniques doivent compenser les cadeaux dont elles bénéficient (mais pas les hôpitaux publics) au titre du "pacte de responsabilité".

Les actes payés moins cher à l'établissement devront donc être plus "rentables". Cela veut dire plus de travail avec moins d'effectifs. Les personnels paieront la note par de nouveaux efforts de "productivité". Et pour les malades c'est un risque de diminution de la qualité et de la sécurité de soins faits à la hâte.

Tout cela pour des salaires toujours en baisse . Ce n'est pas le "pourboire" pré électoral du gouvernement : une augmentation de 1,2%!!!! du point d'indice qui y change quelque chose.

en absence d'un rapport de force favorable.

Si des syndicats négocient avec le patron un accord pourri, mais minoritaire, le patron pourra toujours organiser un référendum... le revolver sur la tempe des salariés, avec un chantage aux licenciements. Et si au final le salarié refuse la modification du contrat du travail, il sera viré purement et simplement, sans droit !

Les patrons du privé veulent à la fois le beurre (les cadeaux du pacte de responsabilité) et l'argent du beurre (la hausse des tarifs). Et Ils ont annoncé la couleur : pas d'embauches.

Quant aux directeur d'hôpitaux, en bons petits soldats de Hollande Valls et Touraine, ils sont satisfaits et s'apprêtent à serrer encore un peu plus la vis au personnel.

Ils se satisfont aussi de l'augmentation dérisoire des missions de service public (+1,7 contre 2,2 en 2015 !) et de celle de la psychiatrie totalement sinistrée. Pas étonnant que partout s'annoncent de nouvelles baisses d'effectifs comme au CHU de Rouen et de nouvelles fermetures et regroupements de services dans le cadre des "Groupements Hospitaliers de Territoire" votés dans la loi Touraine, comme au Centre Hospitalier du Rouvray.

Dans les luttes qui s'annoncent contre la loi El Khomri, les personnels hospitaliers du public et du privé porteront aussi la défense de leurs conditions de travail, la défense du service public hospitalier, et le retrait de la loi El Khomri !

Défendons nous aussi nos conditions de travail et nos vies, nos salaires et nos jours de repos !

***Rejoignons la mobilisation
jusqu'au retrait intégral de la loi El Khomri***

C'est le moment d'agir : participons aux manifestations du Jeudi 24 mars

et à la grande journée de grève et de manif du jeudi 31 mars